MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, session 2023

N° J2C46IGEIP5

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, au titre de l'année 2023 :

Monsieur LASSAQUE Didier, ingénieur de recherche CNRS, président, expert, Institut de mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux, Talence.

Madame BRULE-PINTAUX Virginie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, experte, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Madame BABSKY Emmanuelle, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, experte, Agroparistech, Palaiseau.

Madame BENAMA Nacera, ingénieure d'études hors classe, experte, Institut national universitaire Jean Francois Champollion, Albi.

Monsieur CONTENTIN Arnaud, ingénieur de recherche hors classe, expert, Ecole française d'Athènes, Athènes.

Monsieur COSTA Christophe, attaché principal d'administration de l'Etat, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur DARET Christian, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Orléans, Orléans.

Madame HEURTEBISE Sophie, ingénieure d'études hors classe CNRS, experte, Université de Bordeaux, Talence.

Madame HINNENBERGER Magali, ingenieur d'études hors classe, experte, Université de Bordeaux, Talence.

Madame JANKOWIAK GRATTON Odile, directrice générale des services, experte, Université de Toulouse, Toulouse.

Monsieur NICOLAS Jean-Baptiste, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame BRIET Valérie, ingénieure d'études de classe normale CNRS, Institut de pharmacologie Moleculaire et Cellulaire, Valbonne.

Madame DE MIRIBEL Amélie, ingénieure d'études de classe normale, Institut national d'histoire de l'art, Paris.

Madame TROVARELLI Serena, ingénieure d'études de classe normale, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Monsieur MANDEMENT Jean-Claude, attaché principal d'administration de l'Etat, suppléant, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur TAILLEPIED Moy, ingénieur de recherche, suppléant, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 30/08/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,
La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON